



VILLE DE  
MATAGAMI

**Service du greffe**

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 mai 2017 au lieu habituel des délibérations du conseil, à laquelle étaient présents :

Monsieur le maire

René Dubé

Mesdames les conseillères et  
messieurs les conseillers

Réal Dubé  
Éric Pinard  
Michel Patry  
Louis Gagnon  
Alexandra Lavoie  
Marie-Claude Brousseau

Formant quorum.

---

**2017-05-09-10  
CONTRÔLE DES ANIMAUX – FRAIS-D'EUTHANASIE  
APPROBATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER les taux pour l'euthanasie d'un animal selon les critères énumérés par monsieur Marco Bédard, directeur des services techniques, dans sa note de service du 18 avril 2017, soit :
  - a) 50 \$ par animal appartenant à un citoyen domicilié à Matagami;
  - b) 100 \$ par animal appartenant à un non-résident;et ce, conditionnellement à ce que l'animal soit préalablement enregistré au niveau municipal;
- ET D'ABROGER la résolution numéro 92-04-14-11.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Extrait conforme  
Certifié ce 16 mai 2017

*Pierre Deslauriers*

---

**Pierre Deslauriers**  
Directeur général et greffier